



European Humanist Federation
International non profit association under Belgian law

Fédération Humaniste Européenne
Association internationale sans but lucratif de droit belge

Campus de la Plaine ULB-CP 237
Avenue Arnaud Fraiteur
B-1050 Brussels – Bruxelles
Belgium – Belgique

Tel: +32 (0)2 627 68 11
Fax: +32 (0)2 627 68 01
E-mail: fhe@ulb.ac.be
www.humanistfederation.eu/
IBAN: BE 0010 5415 6489 BIC: GEBABEBB

Monsieur Thomas Hammarberg
Commissaire aux droits de l'homme
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
FRANCE

PGa/PAP/BSa//2010.504/3.2

Bruxelles, le 26 octobre 2010

Monsieur le Commissaire,

La Fédération Humaniste Européenne (FHE), qui représente plus de 40 organisations non-confessionnelles en Europe, promeut l'impartialité de l'Etat et des institutions. La FHE a suivi avec attention le parcours à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe du rapport de Mme Christine McCafferty intitulé « Accès des femmes à des soins médicaux légaux: problème du recours non réglementé à l'objection de conscience ».

Nous sommes très préoccupés par le fait que ce rapport équilibré, qui reconnaissait le droit à l'objection de conscience mais lui apportait certaines limites de manière à ce que l'exercice de ce droit ne contrevienne pas aux droits fondamentaux d'autrui – notamment le droit à l'avortement dans les pays où celui-ci est légal –, ait été détourné de son objectif initial.

La résolution finalement adoptée, « Le droit à l'objection de conscience dans le cadre des soins médicaux légaux » (Résolution 1763 (2010)) stipule notamment que « nul hôpital ou personne ne peut être tenu responsable ou être discriminé pour son refus de réaliser ou d'assister à un avortement, une fausse couche provoquée ou une euthanasie ».

Ceci est d'autant plus préoccupant que dans certains pays, comme en Italie, plus de 70% des médecins invoquent l'objection de conscience pour ne pas pratiquer d'avortement, ce qui a pour double conséquence de rendre plus difficile l'accès aux soins pour les femmes et de contraindre les médecins qui l'acceptent encore à en pratiquer énormément.

Nous serions très heureux de pouvoir compter sur un signal public de votre part sur ce sujet, selon la forme qui vous semblera appropriée.

Nous vous remercions par avance de la suite que vous voudrez bien réserver à la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, nos meilleures salutations.

David Pollock
Président

Pierre Galand
Vice-Président